

Construire l'énergie africaine : Assumer ses priorités et affirmer sa souveraineté

*Bâtir et financer la production et la distribution
jusqu'au dernier kilomètre.*

Mehdi Benaissa & Herinirina Fanevamampandra, Co-Team Leaders GT Energie



SOMMAIRE

À propos de JMA	03
Avant Propos : Pour une vision de souveraineté énergétique à l'échelle continentale	04
Résumé	05
Note d'Intention - Structurer la voix de la jeunesse africaine à travers le développement énergétique	06
I. Vers un narratif énergétique africain pour répondre au défi du passage à l'échelle	07
II. Bâtir un développement énergétique souverain	11
III. Financer la trajectoire énergétique africaine	16
IV. De la vision à l'action : taxonomie et priorités	20
V. Appel à l'action	22
VI. Références	23

À PROPOS DE JMA

Je m'engage pour l'Afrique (JMA) est une association indépendante à but non lucratif, fondée en 2021. Sa mission est de mobiliser et d'outiller une nouvelle génération engagée pour l'avenir du continent africain et du Sud global. JMA s'appuie sur une communauté de 200 experts issus d'une dizaine de pays francophones et déploie ses actions à travers deux piliers complémentaires :

Un incubateur de politiques publiques (think tank) : il accompagne de jeunes acteurs du changement, des étudiants, des entrepreneurs, des intrapreneurs, des responsables associatifs dans la production d'idées et de recommandations sur trois enjeux clés : croissance inclusive, durabilité et engagement citoyen. Ces travaux se traduisent par des publications, événements, podcasts et interventions ciblées. Plus d'une douzaine d'ouvrages ont déjà été publiés.

Une fabrique des savoirs : Elle transforme les réflexions en programmes pédagogiques accessibles à toutes et tous pour comprendre les grandes transitions africaines et d'agir en citoyens engagés. Sa pédagogie, participative et ancrée dans la diversité africaine, y compris la diaspora, combine des débats pour approfondir la compréhension des enjeux, des mises en situation pour confronter les idées à la réalité ainsi que la création d'outils pour transformer ces réflexions en actions concrètes.

Plus de 2 000 jeunes ont déjà été formés, en ligne ou en présentiel, à travers différents formats. Aujourd'hui, plus de 60 % de la population du continent africain a moins de 25 ans. Ainsi il est primordial d'inclure la jeunesse dans les tables de décision pour réfléchir, débattre et proposer des leviers afin d'accélérer la mise en œuvre des politiques énergétiques justes et durables. Les politiques énergétiques qui se dessinent aujourd'hui façonneront les économies, les villes et les opportunités professionnelles de demain.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette note, l'idée de rassembler des jeunes experts, des militants, des leaders et des passionnés par le développement énergétique en Afrique pour produire une réflexion collective et structurée sur les enjeux énergétiques du continent.

A travers ce projet, l'idée de JMA est de créer un hub où les expertises techniques et l'engagement citoyen se rencontrent pour établir des propositions concrètes, réalistes et adaptées aux contextes du continent africain pour un développement énergétique juste, durable et souverain.

AVANT PROPOS : POUR UNE VISION DE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE CONTINENTALE



Paul Mawusi Kakatsi

*Ministre, Conseiller du Président
du Conseil chargé de l'Énergie et des Ressources Minières
TOGO*

L'énergie n'est plus un **simple facteur** de production. Elle est devenue, pour nos Etats, un **passage obligé** pour accéder à **l'émergence** et à la **souveraineté**. L'Afrique aborde une étape **charnière** de son développement, qui consiste au défi de transformer durablement son potentiel considérable des ressources énergétiques pour les mettre à la disposition de sa population transfrontalière de manière propre et abordable.

Le "Policy Brief" que j'ai l'honneur de préfacier s'intitule : « Construire l'énergie africaine : assumer ses priorités et affirmer sa souveraineté ». Il nous invite à une réflexion essentielle sur l'avenir du Continent en matière d'accès universel à l'électricité jusqu'au dernier kilomètre.

A travers une analyse rigoureuse des paradoxes énergétiques africains, les auteurs mettent en lumière les défis du « passage à l'échelle » et « les limites des narratifs » dominants, souvent définis de l'extérieur et en décalage par rapport à la croissance démographique et à l'urbanisation accélérée du continent.

Les auteurs reconnaissent et saluent les **efforts substantiels** déployés ces dernières décennies par la plupart des Etats, pour renforcer les infrastructures, mobiliser les financements et engager les réformes au niveau national et régional.

Certaines expériences réussies ont été mentionnées, mais pour l'ensemble les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes.

En rappelant que le continent est naturellement souverain au vu de sa richesse en ressources énergétiques primaires, cette **note de positionnement invite tous les acteurs** qui œuvrent pour **l'émergence énergétique de l'Afrique à apprendre des expériences acquises** pour changer en passant d'une « **logique d'adaptation à une logique de pilotage** » et en portant une vision de **souveraineté énergétique** à l'échelle continentale tissée à partir des visions sectorielles nationales et régionales.

RÉSUMÉ

L'Afrique fait face à un paradoxe énergétique majeur : malgré un potentiel naturel immense, près de 600 millions de personnes restent privées d'accès à l'électricité. Aujourd'hui, le défi n'est plus technique, mais opérationnel. L'enjeu central réside désormais dans le passage à l'échelle qui nécessite un déploiement coordonné des solutions énergétiques pour répondre simultanément à la croissance démographique, à l'urbanisation rapide et à l'industrialisation du continent.

Pour éclairer jusqu'au dernier kilomètre, l'Afrique doit s'affranchir des modèles importés et adopter une approche axée sur la souveraineté énergétique. Plutôt que d'opposer la décarbonation et l'accès, la stratégie doit s'appuyer sur la valorisation des ressources locales qu'elles soient renouvelables ou gazières. L'accès à l'énergie doit être traité comme un investissement stratégique dans le capital humain et la cohésion territoriale.

L'intégration régionale est la clé de cette transformation. Face à la fragmentation des systèmes nationaux, la mutualisation via les Power Pools et les infrastructures communes (notamment les grands projets hydroélectriques) est indispensable pour réduire les coûts et sécuriser l'approvisionnement. Cette coopération doit s'étendre sur les chaînes de valeur industrielles, particulièrement dans le secteur minier, pour passer d'une économie d'extraction à une économie de transformation locale et créatrice d'emplois.

Enfin, le passage à l'échelle exige une réforme profonde du financement. Il s'agit de dépasser la logique des projets isolés au profit d'approches pragmatiques capables d'agréger les risques et de mobiliser les capitaux à grande échelle. La mise en place d'une taxonomie du financement africain qui associe les instruments financiers et les priorités de développement, va permettre de bâtir une stratégie énergétique cohérente, collective et pilotée par les intérêts du continent.

NOTE D'INTENTION : STRUCTURER LA VOIX DE LA JEUNESSE AFRICAINE À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE



Mehdi BENAÏSSA,
*Expert en financement
énergétique,
Co-Team Leader GT énergie JMA*



**Herinirina
FANEVAMAMPIANDRA,**
*Experte en énergie, innovations et
développement territorial,
Co-Team Leader GT énergie JMA*

Cette note s'inscrit dans le cadre de l'initiative **Finance Africa We Want** portée par JMA à l'occasion du sommet **Africa Forward à Nairobi** (mai 2026) et des **Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement à Brazzaville** (mai 2026). À travers cette initiative, notre ambition est de contribuer à une réflexion africaine plus **exigeante**, plus **opérationnelle** et plus **stratégique** sur les enjeux de financement du développement du continent.

L'énergie constitue à la fois un **préalable au développement économique**, un **enjeu de souveraineté**, un facteur de stabilité régionale et un **levier majeur d'émancipation sociale**. Pourtant, malgré l'abondance des ressources et la multiplication des initiatives internationales, le continent continue de faire face à des **difficultés structurelles** d'accès, de financement et de **passage à l'échelle**.

Dans ce contexte, notre volonté n'était pas de produire un énième diagnostic théorique sur les fragilités du secteur énergétique africain. Les constats sont largement connus et documentés. Cette note est née d'un souhait différent : proposer une **réflexion** tournée vers l'action, **ancrée dans les réalités opérationnelles du terrain** et construite à partir des **enjeux concrets** rencontrés par les États, les opérateurs publics, les développeurs de projets, les investisseurs et les populations.

Nous avons également souhaité adopter une approche **volontairement pragmatique**, en évitant les oppositions simplistes entre développement, souveraineté et urgence climatique. L'objectif n'est pas de défendre des modèles idéologiques ou importés, mais de réfléchir aux **conditions concrètes** permettant au continent de bâtir un développement énergétique soutenable, crédible et adapté à ses réalités économiques, sociales et territoriales.

Enfin, cette réflexion repose sur une **conviction forte** : les réponses aux **défis énergétiques africains** ne pourront émerger uniquement à l'échelle nationale. Le passage à l'échelle suppose un effort collectif, fondé sur davantage de coopération régionale, des infrastructures interconnectées, des capacités industrielles complémentaires et des mécanismes de financement mieux coordonnés. C'est également dans cette logique que cette note propose des outils opérationnels, notamment une réflexion autour d'une taxonomie du financement énergétique, afin de rendre plus lisible et plus cohérente **l'allocation des ressources**.

Cette contribution est le fruit d'un travail collectif associant des jeunes experts, des professionnels du secteur énergétique et des acteurs engagés dans les enjeux de transformation du continent. À travers cette note, notre ambition est avant tout d'alimenter un débat exigeant, constructif et orienté vers des solutions concrètes pour accélérer durablement le développement énergétique africain.

I- VERS UN NARRATIF ÉNERGÉTIQUE AFRICAIN POUR RÉPONDRE AU DÉFI DU PASSAGE À L'ÉCHELLE

1) Le paradoxe de l'accès à l'énergie en Afrique

Le secteur **énergétique** africain est marqué par un paradoxe profond. Le continent dispose d'un potentiel énergétique exceptionnel, à la fois en **ressources fossiles** (gaz, pétrole) et en **énergies renouvelables** (hydroélectricité, solaire, éolien, géothermie, biomasse). Pourtant, près de **600 millions de personnes** n'ont toujours pas accès à une électricité **fiable et abordable** (AIE, 2025), faisant de l'Afrique le continent le **moins électrifié** au monde.

Parallèlement, **la demande énergétique** connaît une croissance **rapide** sous l'effet des dynamiques démographiques et économiques soutenues. La population africaine, appelée à doubler d'ici 2050, entraîne une hausse structurelle des besoins en énergie, tant pour les usages domestiques que pour **soutenir** l'industrialisation et la transformation économique du continent.

Ce contexte place l'Afrique face à un **triple défi** : (i) **accélérer** l'accès à l'électricité, (ii) **répondre** à une demande en forte croissance et (iii) **engager** la décarbonation de ses systèmes énergétiques, tout en préservant son droit légitime au développement. À ces enjeux s'ajoutent des contraintes structurelles majeures en matière de financement, de **soutenabilité** des opérateurs publics et de structuration des marchés électriques.

Paradoxalement, en dépit de l'existence de solutions technologiques, d'initiatives publiques et privées ainsi que des financements internationaux, le passage à l'échelle reste limité. Cet écart entre les ressources disponibles, les ambitions affichées et les résultats observés met en évidence un déficit structurel en matière de maîtrise de la demande, de planification et de mise en œuvre. Il traduit moins une absence de solutions qu'une difficulté à les déployer efficacement sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique.

*Au-delà des ressources, le véritable enjeu réside dans la capacité à convertir ce potentiel en **opportunité, en valeur économique et en développement humain**, à travers le déploiement de modèles adaptés, soutenables et ancrés dans les réalités du continent.*

2) Le passage à l'échelle

Au-delà des constats globaux, de nombreuses initiatives démontrent que des solutions **existent** déjà sur le continent et produisent des résultats concrets. Plusieurs pays ont mis en place des stratégies de planification énergétique **ambitieuses**, à l'image de l'Afrique du Sud², qui a structuré l'intégration progressive des producteurs privés dans son système électrique. D'autres trajectoires nationales illustrent des **approches pragmatiques**, comme le Kenya³, qui a fortement amélioré son accès à l'électricité en combinant la géothermie, l'hydroélectricité, **des solutions décentralisées** et le développement des usages productifs de l'énergie.

À l'échelle régionale, les **“Power Pools⁴”** témoignent également d'une dynamique d'intégration énergétique pour mutualiser les ressources, optimiser les capacités de production et renforcer la sécurité d'approvisionnement⁵. A titre d'exemple, cela permet aux pays riches en hydroélectricité (ex : la Guinée) de vendre leur surplus d'électricité aux **pays dépendants** du thermique. Par ailleurs, les partenaires internationaux et les institutions financières jouent un rôle croissant à travers des initiatives structurantes pour mobiliser des gros financements et faciliter les investissements.

Malgré ces avancées, leur déploiement à grande échelle demeure **limité**. Ce décalage s'explique par des **contraintes structurelles persistantes**. La planification énergétique reste souvent centralisée et insuffisamment adaptée aux réalités locales, tandis que les cadres réglementaires et institutionnels demeurent **peu favorables** à l'investissement. Or, la **production**, le **transport** et la **distribution** doivent être planifiés **simultanément** afin de garantir que l'énergie produite puisse être effectivement acheminée jusqu'au **dernier kilomètre**.

Par ailleurs, les capacités opérationnelles des acteurs publics sont limitées, et les sociétés nationales d'électricité font face à des fragilités financières structurelles⁶ qui réduisent leur capacité d'investissement et leur aptitude à mobiliser des partenaires privés.

À ces difficultés s'ajoutent des contraintes financières importantes, dans un contexte de marges budgétaires réduites et de risques de **surendettement**, ainsi qu'un décalage entre le rythme de mise en œuvre des projets et la croissance rapide de la demande. De plus, certains modèles économiques, notamment ceux des solutions décentralisées, peinent à atteindre la rentabilité en l'absence de mécanismes de soutien adaptés.

Enfin, malgré les **progrès** réalisés en matière de **coopération régionale**, la construction d'un marché énergétique intégré à l'échelle du continent reste **inachevée**, en raison de divergences réglementaires, de capacités institutionnelles hétérogènes et de difficultés persistantes de coordination.

*Le défi énergétique africain ne se limite pas à l'identification de solutions. Il s'agit d'un déploiement à grande échelle, de manière **cohérente, coordonnée et soutenable**.*



“Pour moi, la priorité se décompose en trois : il faut d'abord viser la sécurité énergétique pour avoir une énergie fiable et utile, assurer ensuite notre souveraineté pour être capable de décider de nos propres sources sans influence extérieure, et enfin travailler sur la transition énergétique pour décarboner.”

Cyrille Denis Tetougueni
CEO, Akili Energy

3) Les limites du narratif actuel

Au-delà des contraintes opérationnelles, le passage à l'échelle du secteur énergétique africain est également **freiné** par des cadres **narratifs** et **financiers** souvent **inadaptés** aux réalités du continent. Le modèle qui domine la transition énergétique, est énormément porté par les bailleurs internationaux. Il repose sur des priorités et des temporalités qui ne correspondent pas souvent **aux besoins immédiats** des pays africains.

Sur le plan financier, l'Afrique **ne capte qu'une part marginale** des flux internationaux qui représentent environ **3 %** des financements climatiques mondiaux⁷, tandis que le coût du capital y demeure significativement **plus élevé** que dans les économies développées.

Les dispositifs internationaux, bien que structurants dans leur ambition [tels que les Partenariats pour une Transition Énergétique Juste (JETP)] peinent à produire des résultats à la hauteur des attentes. Les processus de décision et de décaissement sont très longs et complexes. Il peut arriver qu'entre l'émission des besoins et la mise en route d'une centrale financée par des bailleurs internationaux, il se passe en moyenne dix ans. Ainsi le pays s'est endetté pour une solution **qui n'est plus en adéquation** avec ses réalités au moment où les projets sortent de terre.

L'exemple du JETP au Sénégal illustre cette problématique. Malgré des annonces financières importantes, la mise en œuvre opérationnelle est très lente, en raison de la complexité des instruments financiers, du manque de maturité des projets et de contraintes macroéconomiques fortes. La dépendance à des financements souverains, dans un contexte de fragilité budgétaire, limite la capacité d'absorption des pays et fragilise la crédibilité des trajectoires annoncées. Par ailleurs, certaines orientations stratégiques, notamment l'exclusion du gaz des financements internationaux, ont généré des incompréhensions et un écart entre les priorités des bailleurs et celles des autorités nationales.

Récemment, des initiatives comme la Mission 300 ont suscité des attentes importantes en matière d'accélération de l'accès à l'électricité. Si ces dynamiques traduisent une prise de conscience bienvenue, elles s'inscrivent dans un contexte où les **écarts** entre les annonces et la mise en œuvre effective ont parfois nourri une **forme de prudence**, voire de méfiance, chez certains acteurs publics et privés du continent. La **crédibilité** de ces initiatives dépendra donc de leur capacité à produire des résultats rapides, visibles et complémentaires avec les priorités nationales.

Par ailleurs, ces cadres tendent à privilégier des objectifs climatiques standardisés, parfois perçus comme exogènes, au détriment d'une approche intégrée qui prend en compte les impératifs d'accès, de compétitivité énergétique et d'industrialisation. Cette approche peut conduire à des stratégies énergétiques insuffisamment alignées avec les trajectoires de développement des pays, et à une faible appropriation par les acteurs locaux.

*Dans ce contexte, le défi n'est pas uniquement d'augmenter les volumes de financement, mais de repenser leur structuration, **leur gouvernance et leur complémentarité avec les priorités des pays africains**. Cela implique de développer des instruments plus flexibles, de mieux intégrer les ressources locales et régionales, et de rééquilibrer le dialogue avec les partenaires internationaux.*



Evrard Havyarimana
CEO, Solio Group

“On ne peut pas séparer le public du privé : si l'on veut une Afrique qui transforme localement sa matière première, l'énergie est le cœur du réacteur de l'industrialisation et cela demande une souplesse de financement adaptée à nos réalités.”

4) Un narratif énergétique africain assumé

Construire un système énergétique à la hauteur des **enjeux africains** suppose de sortir d'un narratif souvent contraint et défini de l'extérieur. Les priorités du continent (l'accès à l'électricité, l'industrialisation et le développement du capital humain) ne peuvent être subordonnées à **des cadres uniques**, qui ne reflètent pas toujours les réalités locales. L'Afrique doit ainsi assumer des trajectoires énergétiques **fondées sur ses besoins**, ses **ressources** et ses **contraintes**.

Cela implique une **approche pragmatique** qui combine **les énergies renouvelables**, les **solutions de flexibilité** et la valorisation des **ressources domestiques**, notamment gazières. L'enjeu n'est pas d'opposer le développement et la transition, mais de construire des trajectoires compatibles avec les deux, en tenant compte des temporalités propres au continent.

Enfin, ce narratif suppose une posture plus **proactive** dans les partenariats internationaux et une coordination accrue à l'échelle régionale. L'Afrique ne peut plus seulement s'inscrire dans des cadres existants : elle doit contribuer à les redéfinir, en affirmant ses priorités et en structurant ses **propres solutions**.

*Le véritable choix pour l'Afrique n'est pas entre le développement et l'urgence climatique, mais entre subir des **modèles extérieurs** ou **construire un système énergétique souverain** en phase avec ses priorités, ses ressources et ses ambitions de souveraineté.*



Eric Amoussouga
Energy & Strategy Board Advisor

“Nous devons changer le narratif pour avoir une vraie implication directe de l'État et faire appel aux instruments régionaux et locaux : pourquoi nos États n'utilisent-ils pas plus les fonds de pension pour financer les infrastructures ?”

II - BÂTIR UN DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE SOUVERAIN

Bâtir un développement énergétique souverain suppose de dépasser une approche fragmentée du secteur pour adopter une **vision intégrée** qui couvre l'ensemble de la filière. Cela implique d'agir simultanément sur trois leviers complémentaires : **produire** une énergie adaptée aux réalités locales, **la distribuer** efficacement jusqu'au dernier kilomètre et **l'ancrer** dans les chaînes de valeur afin d'en faire un moteur d'industrialisation. Cette transformation repose également sur une gouvernance cohérente et efficace, pensée de manière transversale à l'échelle communale, nationale et régionale.

1) Le paradoxe de l'accès à l'énergie en Afrique

Produire une énergie adaptée aux réalités africaines suppose avant tout de **valoriser les ressources domestiques**, dans une logique de **souveraineté**, de sécurité énergétique et de résilience face aux chocs externes. La crise énergétique récente (marquée par la **volatilité des prix des hydrocarbures** et des tensions géopolitiques) a rappelé une forte dépendance de nombreux pays africains aux importations, notamment du fioul, encore largement utilisé pour produire de l'électricité⁸. Cette dépendance pèse sur les finances publiques. Elle accroît le coût **de l'électricité** et expose les économies à des chocs exogènes. Dans ce contexte, produire de l'énergie à l'échelle locale devient un **impératif stratégique**.

Le continent dispose pourtant d'un **potentiel exceptionnel**. La géothermie en Afrique de l'Est (notamment au Kenya), **l'hydroélectricité en Afrique centrale et australe** (en Éthiopie, RDC, Zambie), ou encore le solaire et l'éolien en Afrique du Nord et de l'Ouest offrent des solutions compétitives et bas carbone **à grande échelle**. A ces ressources s'ajoute le potentiel de **l'uranium au Niger**, qui constitue un atout majeur dans la production d'une énergie de base. Ces ressources doivent constituer le socle d'un mix énergétique souverain et durable. Mais la transition ne peut être uniquement renouvelable à court terme : elle doit intégrer des solutions pragmatiques qui permettent de garantir la continuité d'approvisionnement jusqu'au dernier kilomètre.

Dans cette perspective, le gaz naturel joue **un rôle clé comme une énergie de transition**, en particulier lorsqu'il permet de remplacer le fioul importé. Ce basculement présente un double avantage : il réduit **significativement** les émissions de **CO₂** et améliore la souveraineté énergétique lorsqu'il s'appuie sur des ressources locales ou régionales. Le Sénégal incarne cette dynamique avec la valorisation de ses ressources gazières offshore⁹, tandis que des pays comme le Bénin s'appuient sur la diversification de leurs approvisionnements en gaz naturel pour sécuriser leur production électrique. Le développement de corridors gaziers en Afrique de l'Ouest participe ainsi à une **intégration énergétique régionale**, fondée sur la complémentarité des ressources et le renforcement de la souveraineté collective¹⁰.

Des projets comme **Baleine en Côte d'Ivoire** montrent également comment le gaz peut être directement valorisé pour alimenter le réseau électrique national, réduisant la **dépendance** aux importations de **combustibles** et stabilisant les coûts de production. Cette approche de type "power- to-gas" s'inscrit dans une logique de souveraineté énergétique et de développement industriel local¹¹.

Dans une perspective de plus long terme, le nucléaire peut constituer un levier complémentaire pour renforcer la sécurité d'approvisionnement et soutenir la décarbonation des systèmes électriques. En tant que source pilotable, bas carbone et capable de produire à grande échelle, il offre une réponse adaptée à la croissance soutenue de la demande, surtout dans les zones économiques africaines qui sont majoritairement en phase d'industrialisation.

Enfin, l'enjeu ne réside pas uniquement dans la diversité des ressources, mais dans la capacité à construire des mix énergétiques maîtrisés, flexibles et résilients. L'exemple du Kenya montre qu'un système dominé par l'énergie renouvelable doit être complété par des capacités pilotables, du stockage et des interconnexions pour garantir la stabilité du réseau¹².

*La trajectoire la plus crédible repose sur des **systèmes hybrides** combinant énergies renouvelables, capacités de flexibilité et gaz modulable, capables d'assurer simultanément sécurité d'approvisionnement, compétitivité économique et décarbonation adaptée à chaque territoire.*

2) Relier les systèmes électriques et garantir l'accès jusqu'au dernier kilomètre

Le développement énergétique africain ne se **limite** pas à la production. Dans de nombreux pays, le principal frein réside dans la **fragilité** des infrastructures de transport et de distribution, qui empêche la livraison de l'électricité jusqu'aux zones reculées. Les besoins d'investissement dans les réseaux sont **considérables** (estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars d'ici 2050¹³) faisant du réseau électrique le **premier maillon critique** des infrastructures énergétiques.

Le **réseau de transport** en particulier constitue la **colonne vertébrale** du système électrique : sans réseaux robustes, les électrons ne peuvent être injectés ou soutirés efficacement. Aujourd'hui, une part **significative** de l'électricité produite est **perdue** en cours de route dans certains pays, traduisant le sous-investissement **chronique** dans les réseaux, la nécessité de maintenance et de **modernisation**.

Dans ce contexte, une approche strictement nationale atteint rapidement ses limites. La taille réduite de nombreux réseaux électriques africains (notamment en Afrique de l'Ouest) plaide pour une planification à **l'échelle régionale** afin de **mutualiser** les ressources, **d'optimiser** les investissements et de **renforcer** la sécurité d'approvisionnement.

Les travaux de planification continentale portés par l'IRENA et l'Union Africaine montrent qu'un système électrique **interconnecté** à l'échelle du continent permettrait de réduire les coûts globaux et d'améliorer la résilience des infrastructures¹⁴. Les interconnexions régionales doivent ainsi être considérées comme des **infrastructures stratégiques** au service d'une souveraineté énergétique collective.

Une piste structurante consiste à renforcer le rôle des Power Pools dans la planification du réseau de transport à l'échelle régionale, en leur confiant une **vision intégrée** des besoins en interconnexions et en infrastructures structurantes. Cette approche permettrait de dépasser les logiques strictement nationales, souvent limitées en taille et en capacité d'investissement, pour **construire** des **réseaux cohérents** à l'échelle des bassins régionaux, tout en consolidant une souveraineté énergétique collective.

Dans ce cadre, l'intervention du secteur privé ne doit pas être envisagée comme une fin en soi, mais comme un **levier complémentaire**. Les modèles de type Independent Transmission Projects (ITP)¹⁵ constituent une option intéressante à étudier pour mobiliser des financements additionnels, à condition d'être adaptés aux réalités locales et encadrés par des cadres contractuels robustes.

La priorité réside toutefois dans la mise en place de modèles hybrides fondés sur une **clarification** des rôles. Aux Etats et aux Power Pools reviennent la planification stratégique, la **régulation** et, le cas échéant, la détention des actifs, tandis que le secteur privé assure l'exploitation, la maintenance et l'optimisation de la performance des infrastructures. Dans cette configuration, **la rémunération des opérateurs** peut être indexée sur la **disponibilité** des réseaux ou sur les volumes d'électricité transportés, afin d'aligner les incitations économiques avec les exigences de qualité de service.

Une telle organisation permettrait de concilier maîtrise publique des infrastructures critiques et efficacité opérationnelle, tout en facilitant l'intégration régionale et la montée en puissance des réseaux de transport. Enfin, garantir **l'accès universel** suppose de traiter le dernier kilomètre, souvent le plus complexe et **le moins rentable**. L'extension des réseaux de distribution reste la **solution privilégiée** dès lors qu'elle est techniquement et économiquement viable, car elle garantit une meilleure **fiabilité**, facilite la maintenance et renforce la présence de l'État sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les solutions hors réseau (mini-réseaux, solaire individuel) conservent toute leur pertinence dans les zones isolées.

Dans ce contexte, les communautés énergétiques apparaissent comme une **solution** complémentaire **prometteuse**. En intégrant production, consommation et gouvernance à l'échelle locale, elles permettent de mutualiser les ressources, d'améliorer la maintenance des installations et de renforcer l'appropriation par les usagers, répondant ainsi à certaines limites des modèles décentralisés traditionnels.

A plus long terme, la question du **raccordement progressif** de ces solutions décentralisées au réseau deviendra un enjeu structurant. L'interconnexion de ces systèmes permettra non seulement d'améliorer la fiabilité de service, mais aussi de répondre à la croissance de la demande, de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et d'optimiser l'équilibre global du système électrique.

L'accès ne se limite toutefois pas au seul raccordement au réseau. Dans de nombreux cas, le coût du branchement ainsi que celui des équipements électriques constituent une **barrière majeure** pour les ménages.

Des dispositifs innovants, tels que le Programme Électricité Pour Tous (PEPT) en Côte d'Ivoire¹⁶, qui permet **d'étaler** le coût du raccordement, ou le programme PADERAU au Sénégal¹⁷, qui finance les équipements domestiques, montrent qu'une approche intégrée de l'accès peut générer des **externalités économiques et sociales significatives**. Ces investissements, peu rentables à court terme pour les opérateurs, constituent pourtant un levier essentiel de **développement humain**, en permettant une appropriation réelle de l'électricité par les populations.

*Le passage à l'échelle ne doit pas être **isolé** : il doit être collectif, porté par les dynamiques régionales, où la coopération énergétique et devient un **levier de stabilité et de paix**. Il sera fondé sur une vision sur le long terme, justifiant que l'accès à l'électricité est un investissement pour le capital humain et économique.*

3) Ancrer l'énergie dans les chaînes de valeur et l'industrialisation

Le développement énergétique africain ne peut se limiter à produire et **acheminer** de l'électricité. Il doit s'inscrire dans une stratégie **plus large** visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement, capter davantage de valeur et réduire la dépendance aux équipements importés. La construction massive d'infrastructures énergétiques (centrales, réseaux et systèmes de stockage) repose aujourd'hui largement sur des technologies, des composants et des savoir-faire extérieurs. Cette dépendance constitue une **vulnérabilité stratégique**, accentuée par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et la concurrence croissante pour les équipements, notamment liée à l'essor de l'intelligence artificielle¹⁸.

Dans ce contexte, la souveraineté énergétique passe aussi par une **montée** en gamme industrielle. L'Afrique dispose d'un **avantage décisif** : ses ressources en minerais critiques (cobalt, etc.)¹⁹, au cœur des technologies énergétiques de demain. Pourtant, ces ressources sont encore majoritairement exportées à l'état brut, privant le continent d'une grande partie de la valeur ajoutée. L'enjeu n'est plus seulement d'exploiter ces ressources, mais de les transformer **localement** pour alimenter une base industrielle liée à l'énergie comme les batteries, les câbles, les transformateurs, voire à terme les turbines et les équipements électriques.

Cela implique de repenser en profondeur les **partenariats internationaux**. Il ne s'agit pas de s'en affranchir, mais de les structurer différemment : **privilégier** des modèles de **co-investissement et de co-développement (joint-ventures)** qui intègrent des exigences **claires** en matière de transformation locale, de transfert de compétences et d'implication des universités et centres de recherche africains. Cette approche vise à construire progressivement des capacités **industrielles endogènes**, tout en respectant les **chaînes de valeur mondiales**.

En parallèle, l'accès à une électricité fiable et compétitive doit être utilisé comme un levier d'industrialisation. Le développement de zones industrielles énergétiques, adossées à des infrastructures robustes, peut créer un cercle vertueux : plus d'énergie disponible entraîne plus de transformation locale, qui à son tour génère de la demande, des emplois et des recettes fiscales. Cette logique suppose toutefois d'inscrire les actions dans une perspective régionale.

Peu d'économie africaine ne dispose seule de la taille critique pour structurer l'ensemble de la chaîne de valeur. Une approche coordonnée, à l'image des Power Pools et des bassins économiques régionaux favorise une spécialisation à fort impact entre les pays (extraction, transformation, assemblage) afin de construire de véritables écosystèmes industriels panafricanistes. Cette intégration régionale, appuyée sur des infrastructures énergétiques interconnectées, constitue un levier clé à la fois de compétitivité, de résilience et de stabilité.

*Faire de l'énergie un moteur d'industrialisation implique ainsi de **dépasser** une logique de **projets isolés** pour construire des chaînes de valeur intégrées, fondées sur la transformation **locale**, des partenariats **équilibrés** et d'une coopération régionale **renforcée**. C'est à cette condition que l'Afrique pourra transformer son potentiel énergétique en puissance économique durable.*



“L'accès à l'énergie doit être pensé comme un levier de développement économique local, en créant des écosystèmes autour des usages, des équipements, de l'agriculture, des activités productives et non comme une simple fourniture d'électricité .”

Edouard Guillou

Membre du Conseil d'Administration, Groupe Filatex

III-FINANCER LA TRAJECTOIRE ÉNERGÉTIQUE AFRICAINE

Les priorités identifiées (produire, transporter, distribuer et industrialiser) ne pourront être **atteintes** sans une **refonte** profonde des modèles de financement. L'enjeu n'est plus seulement de mobiliser des capitaux, mais de les **orienter de manière cohérente** avec les besoins réels du continent, les ambitions de souveraineté et de passage à l'échelle.

1) Une architecture financière inadaptée aux ambitions africaines

Le défi du financement énergétique en Afrique ne réside pas uniquement dans **un manque de capitaux**, mais dans une architecture financière en **mutation**, encore largement **inadaptée** aux réalités du continent et aux ambitions portées en matière d'accès, d'industrialisation et de souveraineté.

Les mécanismes actuels sont marqués par des **limites structurelles** bien identifiées : des cycles de financement trop longs, des procédures complexes, une faible capacité à financer des programmes à grande échelle, et une concentration des financements sur des projets isolés. Cette approche apparaît aujourd'hui inadaptée face à **l'accroissement démographique**, à l'évolution rapide des besoins et à la nécessité d'investir de manière coordonnée dans la production, les infrastructures de réseau et l'industrialisation.

Par ailleurs, les cadres d'intervention de certains bailleurs restent **contraints** par des logiques **normatives** ou des politiques qui ne reflètent pas toujours les trajectoires énergétiques africaines. Les biais à l'encontre de certaines technologies de transition, comme le gaz, ou le recours systématique à des financements en devises étrangères, illustrent ces décalages.

En parallèle, l'aide publique au développement connaît une **transformation profonde**. Les contraintes budgétaires dans les pays du Nord, combinées à des considérations géopolitiques et industrielles, conduisent à une évolution vers une aide plus ciblée, plus **conditionnée** et davantage orientée vers l'implication des entreprises des pays donateurs. Cette tendance est appelée à **s'accroître**.

Dans ce contexte, les pays africains doivent **adopter une posture plus stratégique** et plus sélective dans la structuration de leurs partenariats. L'ouverture à des financements liés peut constituer une opportunité, à condition qu'elle s'accompagne d'exigences claires : l'apport technologique réel, le transfert de compétences, la formation de la main-d'œuvre locale, l'intégration des acteurs nationaux ainsi qu'une contribution à la structuration de filières locales. À défaut, ces partenariats risquent de **renforcer des dépendances existantes** sans créer de valeur durable sur le continent.

Les grandes initiatives internationales, telles que les JETP ou Mission 300, illustrent cette dynamique ambivalente : elles traduisent une mobilisation croissante, mais génèrent également des attentes importantes et parfois de la méfiance lorsque les annonces ne se traduisent pas rapidement en financements concrets et décaissés.

Dans ce paysage en recomposition, les banques multilatérales de développement, et en particulier la Banque africaine de développement, ont un rôle central à jouer. Au-delà de leur fonction de financement, elles doivent devenir des acteurs d'innovations financières, capables d'assumer les risques, de simplifier les procédures, de structurer des véhicules adaptés aux réalités du continent et d'encourager de nouvelles pratiques de financement, plus rapides, plus flexibles et mieux alignées avec les priorités du continent.

Enfin, la question du financement énergétique africain ne peut être dissociée d'un enjeu de responsabilité globale. Dans un contexte d'urgence climatique, les pays du Nord ont un devoir particulier vis-à-vis du continent africain, notamment en matière de financement concessionnel et de dons. La préservation d'actifs naturels stratégiques, tels que les forêts du bassin du Congo²⁰, constitue un bien public mondial qui doit être reconnu et compensé à la hauteur de son importance.

Le véritable enjeu n'est donc pas seulement de mobiliser plus de financements, mais de reprendre la main sur leur mécanisme, afin qu'ils soient complémentaires avec les priorités et les trajectoires des différents pays africains.

2) Élargir et diversifier les financements

Face aux limites de l'architecture actuelle, l'enjeu est **d'élargir** la base de financement en mobilisant de **nouveaux instruments**, en **valorisant** les dynamiques locales et en changeant d'échelle.

Les mécanismes de finance durable, notamment les obligations vertes, offrent un **potentiel important** pour financer les infrastructures à condition de s'appuyer sur des cadres robustes, des projets bien préparés et une transparence accrue. Pourtant, l'Afrique reste encore **marginale** sur ce marché, malgré **un potentiel significatif**.

Les marchés carbones constituent également une opportunité stratégique. Dans le cadre de l'Article 6 de l'Accord de Paris ou des mécanismes REDD+, ils peuvent transformer les **services environnementaux** des écosystèmes africains en flux de financement.

Le bassin du Congo, qui représente **une part majeure** des forêts tropicales mondiales, pourrait ainsi devenir un levier de financement pour l'électrification, la **résilience** des infrastructures et le développement local, à condition de structurer des mécanismes crédibles de mesure, de vérification et de partage des bénéfices.

A la fois, la mobilisation des capitaux domestiques constitue un levier encore largement **sous-exploité**. Fonds de pension, assureurs, banques locales, marchés financiers régionaux et diaspora représentent des sources de financement importantes. Le défi réside moins dans l'absence d'épargne que dans le **manque** de véhicules d'investissement **adaptés**, transparent et bien gouvernés, capables de transformer cette épargne en investissements sur le long terme pour le secteur énergétique.

Des instruments innovants peuvent compléter cet écosystème comme le **financement participatif**, le financement par taxation, les fonds citoyens, les mécanismes de crowd equity ou tokenisation d'actifs, les Certificats d'Economies d'Energie. Leur rôle doit toutefois rester **ciblé et encadré**, en priorité pour financer des projets pilotes, des mini-réseaux ou des initiatives locales, dans des cadres réglementaires sécurisés et transparents.

*Le passage à l'échelle suppose de **dépasser** une logique de financement par projet **isolé pour adopter une approche programmatique**. La structuration des véhicules communs (fonds régionaux, plateformes d'investissement, consortiums public-privé) permet d'agréger les projets, de **mutualiser** les risques et de mobiliser des financements à plus grande échelle. Cette approche est particulièrement pertinente pour les infrastructures régionales et pour les chaînes de valeur industrielles.*

3) Une doctrine du financement énergétique à élaborer

Au-delà des instruments, **l'enjeu central** est de définir une **doctrine de financement claire**, assumée et alignée avec les priorités africaines. Cela suppose un renversement du rapport de force : les États africains doivent **définir** les règles du jeu, **orienter** les financements en fonction de leurs besoins et structurer les partenariats en cohérence avec leurs trajectoires de développement, et non l'inverse.

Cette doctrine ne peut être **uniforme**. Elle repose sur une **allocation différenciée** des financements, en fonction de la nature des besoins à couvrir, du niveau de rentabilité des projets, des risques associés et des externalités générées. La taxonomie proposée traduit cette logique en distinguant clairement les grandes catégories d'investissements énergétiques.

Les segments liés à l'accès à l'électricité, notamment le dernier kilomètre, relèvent d'une logique de bien public. Leur **faible rentabilité** et leurs **externalités positives** justifient un recours **prioritaire** à des subventions basées sur les résultats et à des financements concessionnels, avec une mise en œuvre portée par les opérateurs publics.

Les réseaux électriques nationaux, qui assurent le transport domestique et la distribution de l'électricité, constituent un **maillon critique** mais encore **insuffisamment** financé. Leur modernisation et leur extension nécessitent des approches programmatiques de long terme, **combinant financements concessionnels, garanties et renforcement des opérateurs publics**.

Des modèles **hybrides** peuvent être mobilisés, avec une implication du secteur privé dans l'exploitation et la performance des infrastructures, tout en maintenant **une maîtrise publique de la planification et des actifs**.

Les infrastructures régionales structurantes (les réseaux Haute Tension, les interconnexions, les pipelines de gaz ou les centrales de production d'électricité transfrontalières) répondent à une logique différente. Par leur taille, leur complexité et leur caractère multi-pays, elles nécessitent une **mobilisation forte** des banques de développement et des financements concessionnels souverains, complétés par des partenariats public-privé ciblés.

Portées par les Power Pools et les États, elles permettent de mutualiser les ressources, de réduire le risque souverain et de construire une souveraineté énergétique collective à l'échelle du continent. Les capacités de production peuvent, quant à elles, **mobiliser des financements sans recours**, sous réserve d'une bonne allocation des risques. Le recours à des montages en financement de projet, à des obligations vertes ou à des fonds souverains, combiné à une implication du secteur privé, permet d'attirer des capitaux tout en garantissant des retombées locales.

Les projets d'industrialisation énergétique nécessitent des **approches spécifiques** fondées sur du capital patient et des partenariats industriels structurés. Les joint-ventures entre les acteurs africains et les partenaires internationaux doivent être privilégiées, avec des exigences fortes en matière de transfert de compétences, de contenu local et de création de valeur sur le continent.

Enfin, la **valorisation** des actifs naturels constitue un **levier complémentaire** permet de générer des ressources financières à partir des services environnementaux rendus par les écosystèmes africains, à condition que ces mécanismes sont crédibles, transparents et orientés vers des investissements concrets.

La formalisation d'une **taxonomie africaine** du financement énergétique²¹ permet précisément de structurer cette approche. Elle vise à sortir d'un double biais : éviter d'allouer des financements quasi-commerciaux à des segments socialement indispensables mais structurellement peu rentables, tout en limitant les subventions sur des segments qui relèvent d'une logique de marché lorsque les risques sont correctement répartis.

En pratique, l'allocation des financements doit être guidée par **quelques principes structurants** : qui paie in fine ? qui porte le **risque** principal ? dans quelle **devise** les revenus sont-ils générés ? quelle **externalité** justifie la **concessionnalité** ? et quel **bénéfice** en matière de souveraineté est **attendu** ? Ces critères permettent d'assurer une **meilleure cohérence** entre les instruments **mobilisés**, les infrastructures financées et les impacts recherchés.

La taxonomie énergétique adaptée aux pays africains est un cadre de classification stratégique qui permet une orientation différenciée des fonds qui distinguent les catégories d'investissements selon la nature des besoins, leur niveau de rentabilité et les risques associés. Elle est primordiale pour financer l'accès à l'énergie car elle rassure les investisseurs et limite les erreurs de répartition des fonds selon la taille et la rentabilité des projets.

IV - DE LA VISION À L'ACTION : TAXONOMIE ET PRIORITÉS

Besoins	Rentabilité	Risque dominant	Approche proposée	Bénéfice
Accès à l'électricité jusque dans les ménages	Faible	Demande, solvabilité et dispersion géographique	<p>Instrument : Subvention basée sur les résultats (RBF).</p> <p>Technologie : Extension réseau de distribution + compteur à prépaiement (off-grid en dernier recours).</p> <p>Mise en œuvre : Opérateur public national.</p>	Inclusion territoriale, réduction des inégalités, développement humain
Renforcement et modernisation des réseaux électriques nationaux	Moyenne	Opérateur, perte technique et gouvernance du secteur	<p>Instrument : Financement concessionnel programmatique + garantie partielle de risque de paiement.</p> <p>Technologie : Réseaux MT/BT et digitalisation avec fournisseurs sélectionnés sur le long terme.</p> <p>Mise en œuvre : Opérateurs publics + privé en affermage.</p>	Amélioration de la qualité de service, réduction des pertes, accélération de l'accès
Infrastructures régionales (réseau HT, interconnexion, pipeline de gaz, centrales régionales)	Moyenne à élevée	Profil des opérateurs publics, projets multi-pays et retards de construction	<p>Instrument : Financement concessionnel souverain (banques régionales + multilatérales) + PPP ciblés.</p> <p>Technologie : Lignes HT classiques, HVDC, gazoducs et centrales > 1 GW (hydroélectricité, gaz, nucléaire).</p> <p>Mise en œuvre : Opérateur régional (Power Pool) + JVs.</p>	Sécurité énergétique, intégration régionale, stabilité (vecteur de paix), optimisation économique
Développement national de capacités de production (renouvelables + gaz + stockage)	Moyenne à élevée	Risque offtaker, risque de change, approvisionnement en combustible, fiabilité du réseau	<p>Instrument : Financement de projet + garantie partielle + obligations vertes + financement participatif (citoyen / diaspora).</p> <p>Technologie : Solaire, éolien, gaz, géothermie, stockage avec obligation de contenu local.</p> <p>Mise en œuvre : SPV avec fonds souverain + privé en exploitation.</p>	Souveraineté énergétique, décarbonation progressive, augmentation de la capacité de production, stabilité du réseau

IV - DE LA VISION À L'ACTION : TAXONOMIE ET PRIORITÉS

Besoins	Rentabilité	Risque dominant	Approche proposée	Bénéfice
Chaîne de valeur industrielle énergétique	Long terme et incertaine	Compétitivité industrielle, accès à l'énergie, compétences et technologie	<p>Instrument : JVs industrielles acteur international / acteur africain en financement mixte (capital patient, crédit export, fonds souverains).</p> <p>Technologie : Mines extractives, unités de transformation, industrie énergétique, centres de formation avec clauses de contenu local.</p> <p>Mise en œuvre : Partenariats industriels (Afrique + étrangers sélectionnés).</p>	Emplois, transfert de technologie, souveraineté industrielle, croissance économique
Valorisation des forêts, carbone, biodiversité	Indirecte	Volatilité prix carbone, MRV, crédibilité des mécanismes	<p>Instrument : Crédits carbone + financement climat basé sur les résultats + swap Dette-Nature + fonds dédiés.</p> <p>Technologie : MRV (monitoring carbone).</p> <p>Mise en œuvre : États + institutions internationales.</p>	Financement additionnel, protection des écosystèmes, contribution climatique



Ileana Santos

Directrice & Co-Fondatrice
Je m'engage pour l'Afrique

"Finance Africa We Want implique de sortir d'une logique de financement standardisée pour construire des mécanismes alignés avec les réalités, les risques et les ambitions du continent africain."

V- APPEL À L'ACTION

Le défi énergétique africain n'est ni un **problème de ressources**, ni un problème technologique. Il est avant tout un enjeu de structuration, de **cohérence et de passage à l'échelle**. Le continent dispose des **atouts nécessaires** (comme les ressources naturelles, le capital humain compétent, les solutions innovantes) mais peine encore à les transformer en un système énergétique capable de soutenir durablement son développement.

Les expériences récentes montrent que des trajectoires réussies sont possibles. Elles reposent sur des **choix clairs, des stratégies cohérentes** et une capacité à articuler l'accès, l'industrialisation et la souveraineté. L'enjeu n'est donc plus d'identifier des solutions, mais de les déployer à grande échelle, de manière coordonnée et assumée.

Dans cette perspective, trois priorités doivent guider l'action. Premièrement, **affirmer** un narratif énergétique clair, fondé sur les besoins du continent et porté collectivement à l'échelle régionale. Deuxièmement, **construire** un système énergétique intégré, articulant production, réseaux et industrialisation dans une logique de souveraineté et de coopération. Troisièmement, **mettre en place** une architecture financière adaptée, capable d'orienter les financements vers les segments les plus critiques et de réduire le coût du capital.

Au-delà des instruments, la réussite de cette trajectoire repose sur un **changement de posture**. Les États africains doivent passer d'une logique d'adaptation à une logique de **pilotage stratégique** : planifier à court, à moyen et sur le long terme, prioriser, structurer les partenariats et affirmer leurs conditions. Parallèlement, les partenaires internationaux doivent s'inscrire dans cette dynamique en s'alignant sur les priorités des pays africains afin de contribuer à des mécanismes plus efficaces, **plus rapides et plus équitables**.

La dimension régionale constitue un **levier décisif**. L'intégration des marchés, le développement des interconnexions, les échanges transfrontaliers et la structuration des projets communs permettent de mutualiser les ressources, de réduire les coûts et de renforcer la stabilité du continent. La souveraineté énergétique **ne se construit pas en silo**, mais à **l'échelle collective**.

Enfin, le passage à l'échelle suppose de **mieux mobiliser les ressources africaines** elles-mêmes (l'épargne domestique, les institutions financières, les fonds souverains, la diaspora) en les articulant avec les financements internationaux dans une logique de **complémentarité et non de dépendance**. Le moment est **décisif**. Sans accélération rapide, le déficit d'accès à l'électricité continuera de ralentir la croissance, l'industrialisation et l'amélioration des conditions de vie de la population. À l'inverse, un passage à l'échelle réussi peut faire de l'énergie un levier majeur de développement, de transformation économique et sociale.

L'Afrique dispose aujourd'hui de tous les leviers nécessaires pour électrifier jusqu'au dernier kilomètre. Le passage à l'échelle n'est plus une question de possibilités, mais de choix et permet d'accroître la souveraineté énergétique de chaque pays.

VI-RÉFÉRENCES

- [1] Agence internationale de l'énergie, Financing Electricity Access in Africa, 2025
- [2] NDC Partnership, South Africa's Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Programme, 2016
- [3] Agence internationale de l'énergie, Kenya – Energy Policy Review, 2025
- [4] Cyrille Tetougueni, L'Intégration Electrique en Afrique, 2026
- [5] Cyrille Tetougueni, Santé financière des sociétés nationales d'électricité en Afrique, 2026
- [6] Banque Africaine de Développement, L'Afrique exhorte à braquer les projecteurs sur la finance climatique alors que le monde entier se dirige vers la COP28, 2023
- [7] IRIS, L'Afrique à l'épreuve de la guerre au Moyen-Orient, 2026
- [8] Ministère en charge de l'Energie du Sénégal, La stratégie « Gas to Power » : Le Sénégal accélère sa transition énergétique, 2025
- [9] La Tribune, Gaz naturel : le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo s'unissent pour sécuriser leur approvisionnement, 2025
- [10] Cyrille Tetougueni, Projet Baleine : un tournant énergétique et financier pour la Côte d'Ivoire, 2026
- [11] Cyrille Tetougueni, Kenya : système électrique sous tension ?, 2026
- [12] Brookings Institution, Foresight Africa 2025-2030, 2025
- [13] AUDA/NEPAD/IRENA, Africa Continental Power System Masterplan
- [14] Cyrille Tetougueni, Transmission Électrique en Afrique : L'Aube d'une Révolution Privée, 2026
- [15] <https://www.cie.ci/pept/>
- [16] <https://paderau.sn/>
- [17] Le Monde, Les fabricants de turbines à gaz surfent sur la vague de l'IA, 2025
- [18] OCDE, Regional Note on Critical Minerals in Africa, 2026
- [19] Commission économique pour l'Afrique, Enjeux et opportunités d'un Consortium sur l'évaluation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique centrale, 2022
- [20] UNEP FI, ressources sur les taxonomies de finance durable ; Climate Bonds Initiative, World of Taxonomies, 2025

CONTRIBUTEURS

Membres du GT Énergie : Mehdi Benaissa, Herinirina Fanevamampandra, Maurice K. Ekoue, Yves Awa Muguma, Vanessa Vovor, Madeleine Alexandra Larissa Meyong, Boubacar Fadiga et Tatiana Rakotozandry.

Équipe JMA : Rufus Ahounou, Ileana Santos et Yanick Zountchegbe.

Experts de la discussion stratégique du 22 avril 2026 : Eric Amoussouga, Evrard Havyarimana, Cyrille Tetougueni et Edouard Guillou.